

# Bilan annuel des comités d'éthique : faits et chiffres en 2023

14 août 2024

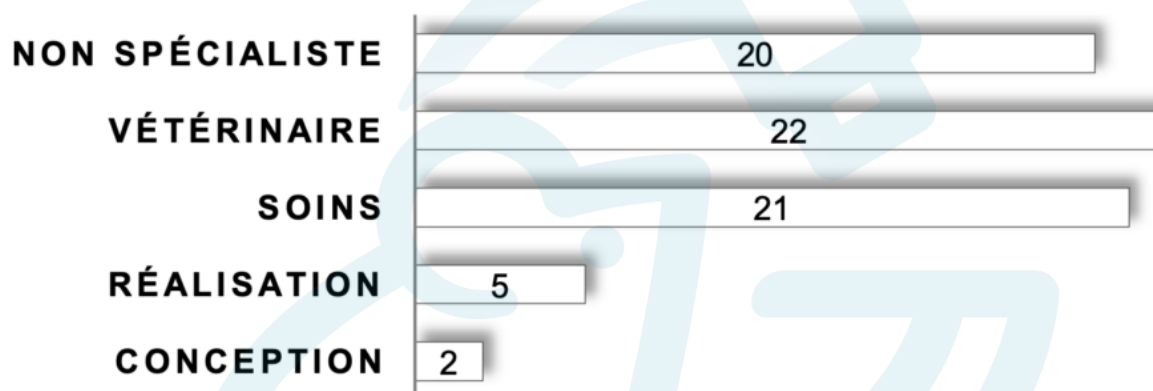


Le CNREA (Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale) a récemment publié [le bilan d'activité des comités d'éthique en expérimentation animale \(CEEA\) pour l'année 2023](#). Focus sur quelques chiffres et faits importants.

Comme chaque année, le CNREA publie son bilan annuel, l'occasion de suivre l'évolution de ces structures centrales pour les acteurs la recherche animale.

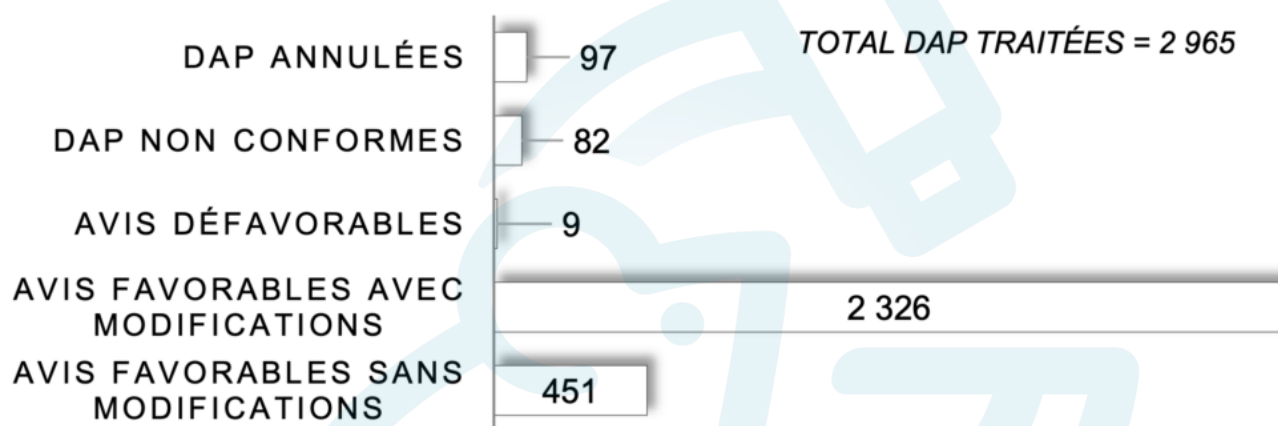
**Petit rappel** : les CEEA analysent les projets de recherche qui auront recours à des animaux à des fins scientifiques et réglementaires et ont la possibilité d'accepter ou refuser ces projets.

- [Comme Pierre Mormède, président de la CNREA, le rappelait au cours d'une interview en début d'année](#), 5 groupes de personnes doivent siéger dans les CEEA : un concepteur de projets ; une personne réalisant les procédures ; une personne chargée des soins ; un(e) vétérinaire ; un(e) non-spécialiste. Hors, quand on demande à ces comités d'éthique quel type membre ils ont le plus besoin, ils répondent majoritairement les soigneurs, les vétérinaires et les naïfs, représentant une vraie difficulté dans le bon fonctionnement de ces structures.



- Deuxième chiffre intéressant : le nombre moyen de membres de comités d'éthique qui a augmenté de 23,4 à 24,7 membres entre 2022 et 2023, renforçant cette étape cruciale de l'approbation des projets de recherche. Malgré ces chiffres en hausse, le CNREA appuie toujours sur **la nécessité d'instaurer toujours plus de comités inter-institutionnels afin de diminuer les risques de liens d'intérêt tout en permettant des regards croisés sur les projets.**
- Enfin, malgré une croyance tenace qui se rapporte à une trop forte approbation des projets par les CEEA, seuls 451 projets sur 2965 (soit 15,2% des projets) ont été autorisés directement

sans nécessiter de modifications. En revanche, 6% des projets ont reçu un avis défavorable, ont une demande d'autorisation de projet non conforme ou bien sont annulés. **Ces chiffres montrent que les comités d'éthique en expérimentation animale appliquent une évaluation rigoureuse des projets.**



D'autres données tout aussi intéressantes sont à découvrir à travers ce bilan :

- les moyens humains, matériels et financiers ;
- gestion de la sécurité des données ;
- ...

[Lire le bilan](#)

---

*Cet article a été téléchargé depuis [gircor.fr](https://www.gircor.fr)*

